



Services à la personne et aux collectivités : des besoins en main d'œuvre croissants

Le domaine des services à la personne et aux collectivités est le premier employeur de la région. La part des seniors y est élevée et de nombreux actifs de ce domaine auront cessé leur activité entre 2010 et 2020. Les besoins en main d'œuvre devraient s'accroître sous l'effet d'une dynamique de l'emploi favorable. Les tensions seront d'autant plus vives que le domaine propose des métiers peu qualifiés dans l'ensemble, qui peinent à séduire les jeunes en début de carrière.

Mélanie Chassard, Pierre-Stéphane Lèbre, Insee

Le domaine des services à la personne et aux collectivités est le premier employeur de Bourgogne-Franche-Comté. Il regroupe plus de 120 000 actifs, soit 18 % des emplois régionaux sur des métiers très variés. Les 55 000 agents d'entretien représentent à eux seuls près de 45 % des actifs du domaine qui compte aussi 23 000 aides à domicile et près de 20 000 assistantes maternelles. Un employé sur trois des services à la personne et aux collectivités est âgé de 50 ans ou plus en 2009. Les départs

de fins de carrière s'annoncent donc massifs : plus de 48 000 actifs, soit 40 % des effectifs du domaine quitteraient ainsi le marché du travail sur la période 2010-2020 (figure 1). Un ralentissement se produirait à compter de 2016, le taux de retrait s'établirait alors à 3,2 % en moyenne par an contre 3,5 % sur la période précédente. Ces retraits du marché du travail concernent peu les métiers de la coiffure et de l'esthétique où moins d'un actif sur huit est âgé de 50 ans ou plus.

1 Des départs en fin de carrière nombreux dans les services à la personne et aux collectivités entre 2010 et 2015

Débuts et fins de carrière en Bourgogne-Franche-Comté pour les métiers du domaine professionnel des services à la personne et aux collectivités

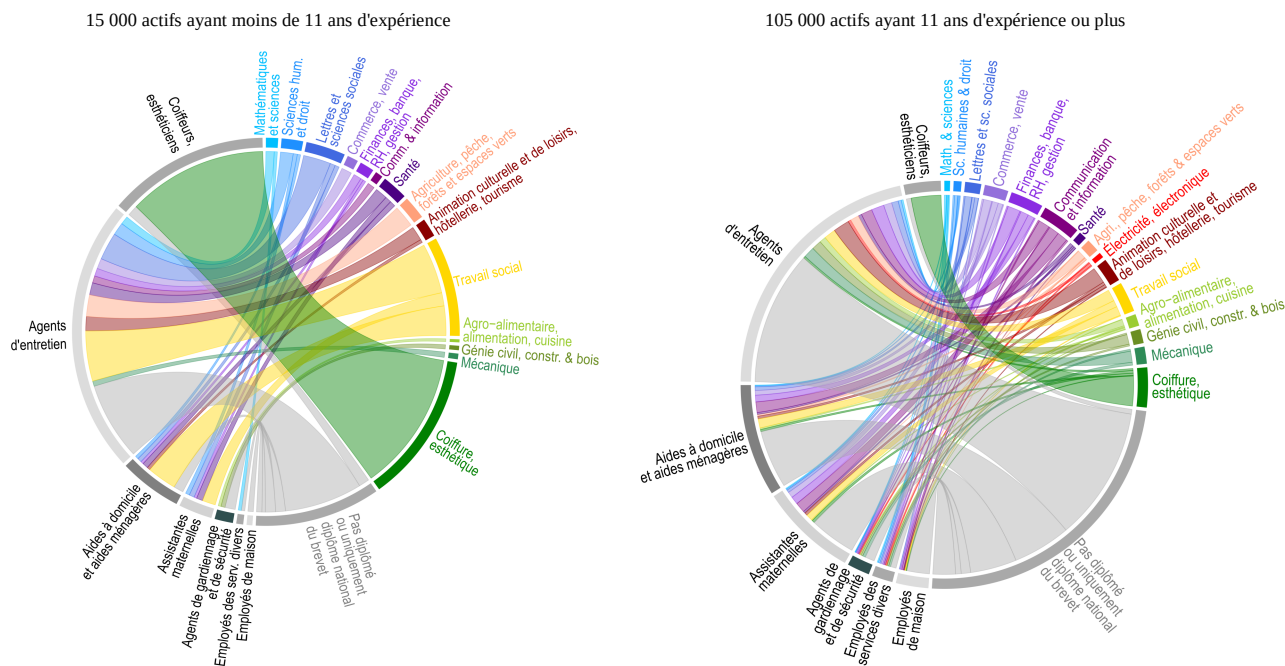
Domaines et familles professionnelles	Période 2010-2015			Période 2016-2020			Période 2006 - 2012	
	Départs cumulés	Taux de retrait (%)		Départs cumulés	Taux de retrait (%)		Part des actifs en début de carrière (%)	
		global	annuel moyen		global	annuel moyen	parmi les actifs en emploi	parmi les embauches
Coiffeurs, esthéticiens	800	8,7	1,4	700	7,2	1,4	32	64
Employés de maison	2 400	38,1	5,5	1 300	20,8	3,9	4	14
Aides à domicile et aides ménagères	6 000	26,2	4,0	4 400	19,2	3,6	8	21
Assistentes maternelles	5 100	26,3	4,0	3 500	18,4	3,4	7	32
Agents de gardiennage et de sécurité	1 100	21,6	3,3	700	14,2	2,7	17	38
Agents d'entretien	11 600	22,0	3,4	9 100	17,0	3,2	12	32
Employés des services divers	1 100	23,3	3,6	800	16,1	3,0	14	34
Ensemble du domaine services aux particuliers et aux collectivités	28 100	23,3	3,5	20 500	16,9	3,2	12	32
Ensemble des domaines professionnels	161 100	14,4	2,3	201 800	18,0	3,4	22	47

Sources : Insee, recensement de la population 2009, enquêtes emploi en continu 2006-2012, modèle de microsimulation

2 Coiffeurs : un lien direct avec la formation suivie

Pour les deux circonscriptions ci-dessous, les segments sont proportionnels à la structure des effectifs de chaque groupe. La répartition par métier diffère selon que l'on ait plus ou moins 11 ans d'expérience sur le marché du travail (parties gauches des circonscriptions) : les aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles sont en proportion plus nombreuses chez les actifs expérimentés. Les spécialités de formation (parties droites des circonscriptions) alimentent différemment les métiers selon le niveau d'expérience : les jeunes actifs sont en proportion plus nombreux à être diplômés, notamment de la spécialité de formation "travail social".

Formations suivies par les actifs du domaine des services à la personne et aux collectivités



Sources : Insee, recensement de la population 2009, enquêtes emploi en continu 2006-2012, modèle de microsimulation

De plus, ces professions recrutent car elles bénéficient d'une forte dynamique de l'emploi, en hausse de 5,7 % entre 2008 et 2013. Les jeunes actifs embauchés pour répondre à ces besoins de main d'œuvre sont titulaires d'un CAP ou d'un baccalauréat en lien direct avec la profession exercée (figure 2).

Fort développement des métiers des services à la personne

Les autres métiers des services aux particuliers et aux collectivités sont aussi très porteurs dans la région. Leur volume d'emplois a ainsi progressé de 1,9 % entre 2008 et 2013. Les besoins accrus de services à destination d'une population vieillissante, l'évolution des modes de vie, la progression du travail des femmes et la mise en œuvre de politiques publiques favorisant le recours à ces services participent à l'essor de ces professions. En particulier, le développement des services à la personne se traduit par des créations d'emploi d'aide à domicile et d'aide ménagère (+ 4 %), d'agent d'entretien (+ 2,8 %) et d'assistante maternelle (+ 1,9 %). Les postes à pourvoir seront d'autant plus nombreux que s'y ajouteront le renouvellement de la main d'œuvre en lien avec les nombreux départs à la retraite.

Des métiers peu attractifs pour les jeunes diplômés

Malgré ce contexte d'emploi favorable et ce besoin prégnant de main d'œuvre, la part de jeunes actifs dans les recrutements reste faible comparée aux autres domaines. Parmi les aides ménagères

ou aides à domicile en poste depuis moins d'un an, une sur cinq est en début de carrière. C'est un tiers pour les agents d'entretien et les assistantes maternelles. Ces métiers majoritairement exercés par des femmes sont réputés pour leur pénibilité. Pour les exercer, une formation qualifiée n'est pas systématiquement exigée, mais des compétences relationnelles non directement reconnues par un diplôme ou identifiées par une spécialité de formation sont nécessaires. Autant d'éléments qui contribuent au faible engouement des diplômés pour ces professions que les actifs rejoignent tardivement au cours de leur parcours professionnel. Le profil de formation est de fait très disparate et la relation entre la formation et l'emploi diffuse.

Sur ces métiers, la part des jeunes actifs peu ou pas diplômés est élevée. Ainsi, un agent d'entretien ou de sécurité sur cinq en début de carrière est sans diplôme ou titulaire uniquement du diplôme national du brevet (DNB). C'est le cas pour 10 % des jeunes actifs, aide à domicile ou aide ménagère. Seuls les métiers relevant des services aux personnes vulnérables, aux personnes âgées et aux jeunes enfants exigent une formation reconnue par un diplôme. Les autres sont occupés par des jeunes actifs issus de formations variées, non diplômés pour certains, mais aussi diplômés du supérieur, en situation de déclassement, pour d'autres. Ces professions requièrent pourtant des compétences spécifiques pour offrir une aide adaptée aux personnes fragiles et répondre aux exigences croissantes en matière d'hygiène et de sécurité. ■

Pour en savoir plus :

- Chassard M., Lèbre P-S., « Un actif sur trois aura cessé son activité entre 2010 et 2020 », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 10, septembre 2016
- Chassard M., Lèbre P-S., « Actifs en début de carrière : la variété des métiers exercés dépend de la formation reçue », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 13, janvier 2017

Insee Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

ISSN : 2497-451X

© Insee 2017

